

Le compositeur Frank Martin

Autor(en): **Mollet, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **6 (1960)**

Heft 9

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-849173>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Compositeur

FRANK MARTIN



Franck Martin s'est installé en Hollande après la guerre, en 1946, à l'époque même où je décidais de m'établir à Paris. Son nom me fut révélé à la radio, pendant les années de mobilisations, par l'une de ses œuvres les plus célèbres, « Le Vin Herbé », et par une marche militaire... Il était, à cette époque déjà, célèbre parmi les musiciens. J'en rougis rétrospectivement pour mon ignorance.

En 1952, le Festival de Besançon m'invita à chanter le rôle de Jésus dans l'oratorio « Golgotha », que l'auteur devait diriger. Une chambre de musicien bisontin, un piano droit furent le décor de notre première rencontre. Ce jour-là, Martin m'apparut tel que je le souhaitais à travers son œuvre : réservé, sensible et bon, avec, dans ses gestes, cette espèce de gaucherie sans affectation qui lui donne tant de charme. Et, par-dessus tout, d'une justesse et d'une discrétion dans ses propos qui me frappèrent, parce qu'elles contrastaient tellement avec la façon de certains petits maîtres. Je lui chantai le bouleversant « Discours du Temple », tiré de sa partition. Au dernier accord, nos yeux se rencontrèrent, embués de larmes : j'avais découvert un grand compositeur et, comme pour Honegger, je mesurais le privilège d'être son interprète.

Frank Martin, né à Genève en 1890, y fit ses études musicales, délaissant très tôt les sciences pour suivre sa vocation. Joseph Lauber et Jacques Dalcroze furent ses maîtres pendant les années de formation, interrompues par des séjours à Rome et Paris. Lui-même enseigna bientôt à l'Institut Jacques-Dalcroze, au Conservatoire où il fut titulaire de la classe de musique de chambre, et collabora au Technicum de musique moderne. Parallèlement, il créa à Genève la Société de musique de chambre et y joua comme pianiste et claveciniste.

En 1942, Frank Martin est nommé Président de l'Association des musiciens suisses. Il démissionne en 1946, date de son départ pour la Hollande, où il s'installe avec sa famille. De 1950 à 1957, la « Staatliche Hochschule für Musik » de Cologne l'appelle à diriger la classe de composition. Honneur pour notre concitoyen

et pour notre pays ! Si je passe brièvement sur cet exposé biographique, c'est que je souhaite parler de l'homme et du musicien, dont la personnalité domine les événements d'une vie remplie d'hommages. D'ailleurs, Martin ne me disait-il pas lui-même que sa vie serait « toute unie et heureuse » si elle n'était pas soumise aux angoisses de la création artistique ? Voilà bien l'essentiel de son existence.

Comblé par une épouse délicieuse, attentive et compétente, de beaux enfants intelligents et parés de la gravité souriante d'une parfaite éducation, Frank Martin reste « seul » devant l'œuvre à créer, portant l'inspiration comme une souffrance. Sa formation de rythmicien, de musicien de chambre, ses goûts littéraires et philosophiques, son exigence héréditaire de protestant genevois rendent « l'élaboration » lente, difficile, pleine d'embûches, mais aussi d'une qualité quasi incomparable. Un chef d'orchestre de mes amis me disait, voici quelques années : « La musique de Frank Martin contient des pépites d'or. » Il y en eut assez pour confectonner de purs objets d'art, des œuvres portées par un souffle et une forme saisissante de beauté et qui passeront peut-être bien à la postérité. Peut-on en dire autant de la musique contemporaine en général ? Je cite, au hasard de mes souvenirs ou de mes préférences, la « Ballade » pour flûte, la « Ballade » pour violoncelle, les « Préludes » pour piano, les « Monologues de Jedermann » pour baryton, et enfin, — j'aurais dû commencer par elle —, la « Petite symphonie concertante » qui, à elle seule, vaudrait à son auteur une réputation mondiale.

Les grandes pages de la Bible ont trouvé en Frank Martin un musicien exceptionnellement capable, à notre époque, de les pénétrer et de les transposer musicalement sans les affadir.

Cette connaissance des Ecritures, le compositeur la doit sans doute à sa formation religieuse dans laquelle la Bible est au premier plan. S'il témoigne instinctivement d'une minutie particulière, il a aussi, tout naturellement, le sens de la grandeur et de la fresque. Son

« Golgotha » pour chœur mixte, cinq solistes, orgue et grand orchestre, marque une étape dans la musique religieuse de ce dernier demi-siècle. Il rejoint, dans une langue musicale actuelle, les impressionnants chefs-d'œuvre de Jean-Sébastien Bach.

Je citerai encore « Le Vin Herbé », d'après Tristan et Yseut, pour douze voix de soliste, petit chœur, instruments à cordes et piano, écrit au début de la dernière guerre, et « In Terra Pax », oratorio commémorant la fin des hostilités. Ces deux ouvrages rencontrent auprès du public un accueil enthousiaste.

Mais, comme chez beaucoup d'auteurs, la scène attire Martin. Il écrivit tout d'abord une musique pour « Athalie », de Racine, puis deux œuvres plus importantes : « La Tempête », de Shakespeare, créée à l'Opéra de Vienne, en 1956, sous la direction d'Ernest Ansermet, et enfin « Le Mystère de la Nativité », d'Arnould Greban, donné à Genève, en première version d'oratorio, au mois de décembre 1959, sur l'heureuse initiative de Radio-Genève, et dirigé également par Ansermet. Je connais peu « La Tempête », qui jouit d'un grand prestige, mais j'aimerais dire ici tout le bien de ce « Mystère ». Il fallait avoir, pour être attiré par ce poète, oublié qu'est Greban, citoyen du Mans, et choisir dans sa production gigantesque, un sens aigu de la plasticité des mots, un goût de la poésie pure et de la forme archaïque si remplie de trouvailles. Ce fut une totale réussite pour le compositeur, car sa musique coule dans les mots sans jamais les enfler ni les appauvrir, leur conservant une densité toujours juste et expressive. Le Festival de Salzbourg en assure la création scénique.



Aujourd'hui, la place de Frank Martin, dans la musique contemporaine, est de premier plan ; elle est due à ses seuls mérites, car un tel artiste n'a aucun besoin de se faire valoir en dehors de ses dons. Toutefois, j'aimerais associer à sa réussite deux chefs d'orchestre suisses éminents qui, par leur travail, leur confiance et leur prestige personnel, l'ont aidé à divulguer ses œuvres les plus importantes : Ernest Ansermet et Paul Sacher. Profondément différents, ils se rejoignent pourtant dans l'exigence et le goût. Désormais, Frank Martin a trouvé un langage personnel qui ne se réfère plus à aucune école ni à aucun système. Mais c'est au prix de quelle patience, de quelle autocritique et de quel goût que ce vocabulaire lui appartient !

« Projeter la lumière au fond du cœur humain, mission de l'artiste », écrivait Schumann.

Marcher sur ces traces, c'est inviter le monde actuel à ne pas désespérer... Honneur à Frank Martin qui l'a compris !

Pierre MOLLET.



SUISSES DE FRANCE

VOTRE REVUE MENSUELLE
« Le Messager Suisse de France »
compte sur vous

Ecrivez-nous et diffusez
« Le Messager Suisse de France »
C.C.P. PARIS 12273-27

Abonnez-vous - Faites des abonnés
Abonnement de soutien : N.F. 10.—
Abonnement normal : N.F. 6.—

Plusieurs abonnés ont encore oublié leur abonnement. Or, un journal, si petit soit-il, à besoin d'abonnés.
Pensez-y ! Et payez vite !

